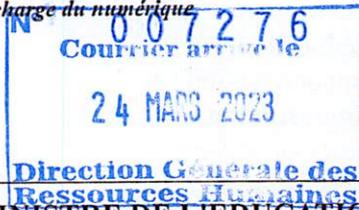




MINISTRE
DE L'ÉDUCATION
ET DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

ARRÊTE N° **2638** / MEA/DGRH du **23 MARS 2023**



portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un concours externe et interne de recrutement d'instructeurs de formation professionnelle de catégorie B, relevant de la fonction publique de la Polynésie française

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

NOR :
DRH23502718AM

- Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 23-2018 APF/SG du 18 mai 2018 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 modifié, portant nomination du Vice-Président et des Ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
- Vu l'arrêté n° 660 PR du 23 mai 2018 modifié, relatif aux attributions du ministre de l'éducation et de la modernisation de l'administration, en charge du numérique ;
- Vu l'arrêté n° 1556 CM du 11 août 2022 modifié portant autorisation d'ouverture au titre de l'année 2022 et 2023 de concours relevant de la filière administrative et financière, la filière éducative, la filière socio-éducative, la filière santé et la filière technique de la fonction publique de la Polynésie française ;

Ampliations :

PR-REG 2
MEA 1
DGRH 1

Lexpol :

VP-SGG-DMRA
JOPF

ARRÊTE

Article 1er. - Est organisé un concours externe et interne pour le recrutement d'instructeurs de formation professionnelle.

Article 2. - Les conditions d'accès au présent concours, la nature et le programme des épreuves figurent en annexe n° 1 du présent arrêté.

Article 3. - Le nombre de postes à pourvoir figure en annexe n° 2 du présent arrêté.

Article 4. - Le calendrier des opérations du présent concours se décline comme suit :

- la période d'inscription : 10 juillet 2023 au 10 août 2023 ;
- la date de passation des épreuves d'admissibilité : à compter du 19 septembre 2023.
- la date de passation des épreuves d'admission : à compter du 7 novembre 2023.

Article 5. - Des centres d'examen sont ouverts à Tahiti.

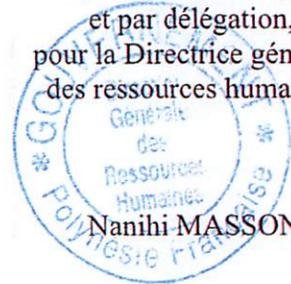


Article 6. - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le

23 MARS 2023

Pour le Ministre
de l'éducation
et de la modernisation
de l'Administration,
en charge du numérique
et par délégation,
pour la Directrice générale
des ressources humaines



Nanihi MASSON

Pour Ampliation,
Pour Le Secrétaire Général du Gouvernement
et par Délégation



H. TEANOTOGA



Textes réglementaires en vigueur :

Délibération : 2008-69 APF du 24 novembre 2008 modifié

Arrêté : 240 CM du 6 février 2009 modifié

D) CONDITIONS D'ACCES

Seuls pourront se présenter au concours les candidats remplissant les conditions ci-dessous :

- être de nationalité française ;

- être âgé d'au moins 18 ans et au plus de 62 ans au 1^{er} janvier 2023 ;

Pour le concours externe de recrutement d'instructeurs de formation professionnelle :

- a) Les candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme de niveau IV inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, ainsi qu'aux candidats titulaires d'un diplôme étranger au moins équivalent au baccalauréat et autorisés à concourir par une commission d'évaluation des diplômes ou titres étrangers créée par délibération de l'assemblée de la Polynésie française. Les candidats doivent justifier en outre d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine professionnel au sens du ROME ;
- b) Aux majors et officiers mariniers de la marine nationale des spécialités de navigateur, manœuvrier ou mécanicien justifiant de cinq ans de service à la mer ;
- c) Aux officiers de la marine marchande titulaires du brevet de capitaine 500 justifiant de cinq ans de service à la mer ;
- d) Aux officiers mécaniciens titulaires du brevet de chef mécanicien 750 kW justifiant de cinq ans de service à la mer ;
- e) Titulaires du brevet de patron de pêche ou du brevet de patron de pêche au large ou d'un diplôme reconnu équivalent et justifiant dans tous les cas d'une durée de cinq ans de service à la mer.

Pour le concours interne de recrutement d'instructeurs de formation professionnelle :

Aux fonctionnaires relevant du statut de la fonction publique de la Polynésie française qui justifient au 1^{er} janvier de l'année de réalisation du concours d'une durée de service effectif de cinq ans au moins dans un service administratif de la Polynésie française ou l'un de ses établissements publics à caractère administratif compte tenu de la période de stage ou de formation, ou aux agents non fonctionnaires de l'administration au sens de la convention collective des ANFA, titulaires d'un contrat à durée indéterminée et justifiant de la même durée de service effectif.

II) MODALITES D'INSCRIPTION

L'enregistrement des inscriptions s'effectue au choix :

- **en ligne** sur le site internet de la direction générale des ressources humaines :

www.fonction-publique.gov.pf

- **par voie postale** en adressant le dossier d'inscription complet à l'adresse suivante :

Direction générale des ressources humaines
BP 124 – 98713 Papeete

A l'appui de leur inscription par voie électronique ou postale, les candidats devront fournir :

S'agissant du concours interne : aucune pièce n'est requise.

S'agissant du concours externe :

- une copie de la pièce d'identité justifiant de la nationalité française du candidat (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- une copie du diplôme requis ci-dessus ;
- tout document justifiant de votre expérience professionnelle de service à la mer.

Textes réglementaires en vigueur :

- Délibération : 2008-69 APF du 24 novembre 2008 modifié
- Arrêté : 240 CM du 6 février 2009 modifié

Les épreuves du concours porteront sur les domaines suivants :

- | | | |
|---------------|-----------------------------|----------------------------|
| 1) Bâtiment ; | 4) Menuiserie ; | 7) Secrétariat bureautique |
| 2) Couture ; | 5) Animateur préparatoire ; | 8) Métiers du tourisme ; |
| 3) Cuisine ; | 6) Conduite automobile ; | 9) Métiers de la mer. |

Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger :

- 1) la lettre de saisine de la commission d'évaluation des diplômes étrangers adressée à la direction générale des ressources humaines ;
- 2) la copie du diplôme étranger. S'il n'est pas rédigé en français, il devra être traduit par un organisme agréé, tel que le service de la traduction et de l'interprétariat ;
- 3) la copie de la liste des enseignements suivis dans l'obtention du diplôme étranger. Si elle n'est pas rédigée en français elle devra être traduite par un organisme agréé, tel que le service de la traduction et de l'interprétariat,
- 4) l'attestation de comparabilité délivrée par le centre ENIC-NARIC.

Pour les candidats reconnus travailleurs handicapés :

- 1) une copie de la notification de décision délivrée par la COTOREP en cours de validité ;
- 2) le cas échéant, un certificat médical, datant de moins de 6 mois, établi par un médecin agréé, précisant la nature des aides humaines et techniques, ainsi que les aménagements nécessaires aux épreuves écrites du concours.

Toute inscription, qu'elle soit électronique ou par voie postale, incomplète ne sera pas prise en considération. Il appartient aux candidats de s'assurer de la complétude de leur dossier avant transmission.

III) NATURE DES EPREUVES

Le concours externe et le concours interne de recrutement des instructeurs de formation professionnelle comportent une épreuve d'admissibilité et des épreuves d'admission. Les sujets des épreuves du concours externe sont différents de ceux proposés au titre du concours interne.

Les épreuves du concours sont les suivantes :

I) EPREUVE D'ADMISSIBILITE :
Du concours externe et interne :

Une épreuve technique permettant d'évaluer les connaissances du candidat dans le domaine professionnel correspondant au poste à pourvoir ainsi que ses qualités de réflexion, de logique et rédactionnelles (durée : 3 heures, coefficient : 3).

Toute note inférieure à 8 sur 20 à cette épreuve entraîne l'élimination du candidat.

II) EPREUVES D'ADMISSION :
Du concours externe et interne :

1° une épreuve technique pratique permettant d'évaluer les capacités professionnelles du candidat dans le domaine professionnel correspondant au poste à pourvoir (durée : 6 à 8 heures - coefficient 8) ;

2° une épreuve de mise en situation à caractère pédagogique (durée : 1 h 30 minutes dont 40 minutes de préparation, 30 minutes de réalisation et de 20 minutes de discussion - coefficient 4) ;

3° un entretien avec le jury permettant d'apprécier l'expression orale, la motivation du candidat et son aptitude à exercer sa profession dans le cadre des missions dévolues aux instructeurs de formation professionnelle (durée : 20 minutes - coefficient : 5) ;

4° Un entretien facultatif en langue tahitienne portant sur un sujet d'ordre général (durée : 20 minutes - coefficient : 2).

Pour les épreuves facultatives, seuls sont pris en compte les points supérieurs à la moyenne.

- Liste des postes d'instructeurs de formation professionnelle mis à concours -

1°) Concours externe : 23 postes d'instructeurs de formation professionnelle

| N° | N° de poste | Entité | Spécialité | Lieu d'affectation géographique |
|----|-------------|--|---|---------------------------------|
| 1 | 021251 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Bâtiment finitions | Pirae |
| 3 | 021218 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Bâtiment finitions | Punaauia |
| 2 | 021233 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Bâtiment gros œuvre | Punaauia |
| 5 | 021265 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Couture | Raiatea |
| 20 | 021220 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Cuisine | Pirae |
| 21 | 021234 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Cuisine | Taravao |
| 6 | 021211 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Enseignement de la conduite et sécurité routière | Pirae |
| 7 | 021253 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Enseignement de la conduite et sécurité routière | Pirae |
| 8 | 021262 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Enseignement de la conduite et sécurité routière | Pirae |
| 9 | 021275 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Enseignement de la conduite et sécurité routière | Pirae |
| 10 | 021276 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Enseignement de la conduite et sécurité routière | Pirae |
| 11 | 021277 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Enseignement de la conduite et sécurité routière | Pirae |
| 12 | 021278 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Enseignement de la conduite et sécurité routière | Pirae |
| 15 | 021223 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Entretien et maintenance nautique | Raiatea |
| 13 | 021264 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Informatique, gestion et métiers du secrétariat | Pirae |
| 14 | 021224 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Mécanique des matériels nautiques | Punaauia |
| 16 | 021292 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Menuiserie | Taravao |
| 17 | 021249 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Menuiserie | Pirae |
| 4 | 021230 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Metallurgie soudure | Pirae |
| 22 | 021214 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Métiers du tourisme | Pirae |
| 18 | 021255 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Remise à niveau et construction du projet professionnel | Pirae |
| 19 | 021256 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Remise à niveau et construction du projet professionnel | Taravao |
| 23 | 101222 | Centre des métiers de la mer de la Polynésie française | Personnel navigant secteur maritime | Papeete |

2°) Concours interne : 1 poste d'instructeur de formation professionnelle

| N° | N° de poste | Entité | Spécialité | Lieu d'affectation géographique |
|----|-------------|--|------------|---------------------------------|
| 1 | 021202 | Centre de formation professionnelle pour adultes | Couture | Pirae |